

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Les Céréaliers du Québec attendent impatiemment les réponses des gouvernements Trudeau et Couillard pour résister à la guerre commerciale avec les États-Unis

Saint-Hyacinthe, le 6 août 2018 – Comme récemment pour le secteur canadien de l'aluminium et de l'acier ou encore pour le secteur du bois d'œuvre en 2017, les Céréaliers du Québec réclament du gouvernement fédéral un plan d'aide d'urgence pour les PME agricoles du secteur des grains qui sont les nouvelles victimes de la guerre commerciale avec les États-Unis. Les Céréaliers du Québec demandent aussi au gouvernement québécois de respecter leur engagement « d'être là pour répondre aux besoins des entreprises affectées » prit en juin 2018 lors de l'annonce d'une aide au secteur de l'aluminium et de l'acier et d'élargir son soutien offert aux entrepreneurs agricoles québécois désormais pénalisés par la situation.

« Cette intervention est une réponse nécessaire à l'annonce de la nouvelle mesure protectionniste de l'administration Trump d'accorder une aide spéciale de 12 milliards de dollars aux agriculteurs américains (notamment le soja, le maïs et le blé). Ce soutien massif aux producteurs américains, qui s'ajoute à la taxe spéciale chinoise déjà imposée sur le soja américain, continuera de déstabiliser et de fausser tout le marché des grains pour les producteurs québécois. Nos entreprises subiront des pertes de revenus importantes en raison de cette guerre commerciale et du déséquilibre qui s'installe. Par exemple, le prix du soja a déjà subi une baisse d'environ 70\$ la tonne suite à la taxe chinoise ! L'aide financière souhaitée doit notamment prévoir des mesures compensatoires pour toute la durée du conflit pour les producteurs agricoles de notre secteur », d'insister M. Clément Leblanc, président des Céréaliers du Québec.

L'aide demandée est d'autant plus importante puisque les entrepreneurs agricoles québécois du secteur des grains sont déjà fragilisés par les fortes hausses des taxes foncières agricoles au cours des dernières années. Il faut aussi rappeler que les producteurs québécois paient des contributions et des cotisations obligatoires pour la mise en marché des grains et pour soutenir le syndicat agricole unique accrédité (monopole syndical).

C'est pourquoi les Céréaliers du Québec demandent aux gouvernements d'être directement à l'écoute des entrepreneurs agricoles que nous représentons afin d'obtenir un éclairage complet et un point de vue distinct dans ce dossier. « Le Conseil des entrepreneurs agricoles et notre association sont reconnus comme un porte-parole important et un défenseur efficace des intérêts des producteurs agricoles qui financent volontairement nos actions. Nous visons la pérennité et la croissance de nos entreprises en encourageant l'entrepreneuriat agricole et en travaillant à réduire les exigences administratives et les cotisations obligatoires », de conclure M. Leblanc.

-30-

Source : Clément Leblanc, président

450.278.5732